



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 décembre 1997

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 Novembre 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 16 Décembre 1997

**Stade Espinassou - Rénovation des vestiaires sous tribunes - Consultation
maîtrise d'oeuvre**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Jean PILLET donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE

DELIBERATION D97497

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 décembre 1997

Bâtiments

**Stade Espinassou - Rénovation des vestiaires sous tribunes -
Consultation maîtrise d'oeuvre**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Les vestiaires sous les tribunes du stade Espinassou ne sont plus conformes au regard des règles d'hygiène et de sécurité.

Il est donc proposé de procéder à une restructuration des vestiaires ainsi qu'à leur rénovation avec mise aux normes.

Dans cet objectif, il convient de désigner un maître d'oeuvre pour les phases conception et suivi de réalisation du projet.

Le montant de cette prestation étant estimé entre 450.000 F et 900.000 F TTC, la procédure dite "intermédiaire" s'applique dans ce cas.

Elle implique, la nomination d'une commission composée d'élus, de maîtres d'oeuvres et de personnes qualifiées qui aura à rendre son avis sur le choix du maître d'oeuvre à partir des critères tels que les références, les moyens, les compétences, le prix, les délais. Le Conseil Municipal désignera le maître d'oeuvre après avis de cette commission.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à lancer la consultation.
- approuver le liste des membres de la commission à savoir :
 - . Monsieur le Maire, Président, ou son représentant M. FRAPPIER,
 - . Les 5 délégués, membres de la Commission d'appel d'offres des marchés publics (MM. GAUDUCHON, SAMOYAU, GENDREAU, PILLET et VITELLINI) ou leurs suppléants (MM. DELAGARDE, LEON, ALAZARD, ROUILLE, GUERET).
 - . 1/3 des maîtres d'oeuvres compétents (à désigner).
 - . Des personnalités compétentes en la matière (à désigner).
 - . Monsieur le Directeur Départemental de la concurrence de la Consommation et de la Répression des Fraudes ou son représentant.
 - . Monsieur le Trésorier Principal Municipal ou son représentant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)